Expliquer ou raconter?
La posture narrative de Jacques Collin de Plancy dans l'*Histoires des vampires* (1820)

Clémence Lafleur, dirigée par Nicholas Dion. Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke

Mise en contexte

En 1819, John William Polidori publie la nouvelle *The Vampyre*, traduite en français la même année, qui popularise le vampire dans la fiction. Alors que cette figure s'impose peu à peu dans le paysage littéraire, Collin de Plancy profite de l'occasion pour écrire et publier son *Histoire des vampires* (1820), qui compile des histoires surnaturelles liées aux vampires.



Histoire des vampires

Problématique

Dans la préface de l'*Histoire des vampires* (1820), Collin de Plancy affirme faire preuve d'une grande rigueur afin de contrer les superstitions liées aux vampires. Pour ce faire, il s'inspire surtout du premier ouvrage de vampirologie en français, le *Traité sur les apparitions et les vampires* de Dom Augustin Calmet (1746). Or, il modifie grandement les récits et réflexions de Calmet. **Quelle posture narrative Collin de Plancy adopte-t-il en relayant ces récits surnaturels : celle d'un savant qui explique, ou celle d'un conteur qui tente de captiver son lectorat ?**

Objectifs de recherche

- Identifier les différentes stratégies narratives utilisées par Collin de Plancy ;
- Déterminer si Collin de Plancy adopte une posture de savant ou de conteur dans l'*Histoire des Vampires* ;
- Mesurer l'écart entre la posture revendiquée par l'auteur dans sa préface et celle qu'on retrouve réellement dans son ouvrage.

Méthodologie

1) Lire et annoter l'*Histoire des vampires* et le *Traité sur les apparitions* ;
2) Repérer les ajouts et les coupures de Collin de Plancy en comparant les deux œuvres ;
3) Répertorier les particularités du texte de Collin de Plancy par catégorie (choix de vocabulaire, structure des histoires, commentaires ajoutés ou retranchés).

Résultats

1) Des vampires terrorisants

Collin de Plancy opère une **dramatisation** subtile des histoires, en accentuant les éléments horrifiques des textes de Calmet ou en en ajoutant de nouveaux.

Calmet	Collin de Plancy	Stratégie utilisée
« leur disait qu'ils avoient bonne grâce de […] » (II, p.29)	« "Vous avez bonne grâce, leur disait-il en ouvrant sa **grande bouche de Vampire** […] » (p.142-143)	Ajout d'une description physique accentuant l'horreur
« On dit en ce pays-là que c'est un **revenant** qui s'attache à elle, & lui suce le sang » (II, p.59)	« on dit en Hongrie que c'est un **Vampire** qui s'attache à cette personne, et lui suce le sang » (p.190)	Remplacement de « revenant » par « vampire »
« il fut exhumé 40 jours après son enterrement (II, p.36)	« il y avait quarante jours qu'il était enterré, et **il avait déjà sucé ou étouffé un assez grand nombre de paysans** lorsqu'on l'exhuma » (p.155)	Ajout d'une mention de la violence des vampires
« Les paysans de Blow déterrèrent le corps de ce pâtre » (II, p.29)	« Il **tourmentait** ses anciens voisins, et **causait tant d'effroi** que les paysans de Blow déterrèrent son corps » (p.142)	Ajout d'une mention de la terreur provoquée par le vampire

En ajoutant des verbes comme « sucé », « étouffé », ou « tourmentait », Collin de Plancy crée des passages qui présentent les vampires comme actifs et dangereux.

2) Deux postures, deux styles

Collin de Plancy sépare la fiction surnaturelle des réflexions sur le sujet en divisant son œuvre en trois parties distinctes (vampires anciens, vampires modernes, examen du vampirisme).

a) Un style narratif plus léger et accessible, lorsqu'il raconte les histoires :

- Nombreux détails historiques → évacués
- Longues réflexions morales et théologiques → déplacées, altérées ou supprimées

b) Un style plus réflexif et rationnel pour « L'examen du vampirisme » :

- Réflexions de Calmet → rapportées en entier
- Retour savant sur les histoires rapportées plus tôt

3) Des ajouts… ou des jugements ?

À travers l'œuvre, Collin de Plancy insère quelques moqueries servant à **critiquer la crédulité des auteurs** qu'il cite :

« Brutus et Cassius, épouvantés de ces fantômes, se donnèrent la mort : **du moins, des écrivains ont attribué leur mort à ce motif**; la perte de la bataille y fut sans doute aussi pour quelque chose » (p. 25-26).

« Ce qui doit le plus étonner dans ce récit, c'est **l'espèce de crédulité de ce fameux d'Argens** » (p. 149-150).

« Toutes ces histoires sont bien hideuses; mais **l'imagination des théologiens peut-elle s'arrêter!** » (p. 50).



Collin de Plancy

Les remarques sarcastiques de Collin de Plancy ajoutent ainsi une **distance critique** aux histoires de vampires tirées de Calmet.

Conclusion : une double posture

Si Collin de Plancy fait preuve d'une certaine rigueur lorsqu'il rapporte les réflexions de Calmet, ce n'est pas le cas lorsqu'il relaie les histoires surnaturelles. Il se laisse plutôt emporter par la fiction horrifique. **Résultat ? Une compilation qui se rapproche plus des recueils d'histoires surnaturelles en vogue à l'époque que d'une anthologie propre aux vampires.**

À travers ce travail de synthèse**, l'image du vampire semble se peaufiner et se rapprocher de celle que l'on connait aujourd'hui**. Il conviendrait donc de se demander comment le choix des textes retenus par Collin de Plancy altère la représentation du vampire.

Références

Calmet, A. (1746). *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires*, vol. I et II. Joseph-Pariset, imprimeur-libraire. Senones.

Céard, J. (2009). « Démons et sorciers, du *Formicarius* de Johan Nider au *Dictionnaire des sciences occultes* de Collin de Plancy ». *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, n°21, p. 201-230.

Collin de Plancy, J. (1820). *Histoire des vampires*. Masson, libraire. Paris.